

Politique en matière de l'Intelligence Artificielle pour l'AFRIQUE



NEXTRADE GROUP
World trade is changing. Are you?



Étude réalisée à la demande de Google

APERÇU GÉNÉRAL

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) peut apporter aux économies et aux entreprises africaines d'extraordinaires bénéfices en termes de productivité et de développement, elle peut permettre de rationaliser et d'échelonner la prestation des services publics et elle peut aider les économies africaines à attirer plus facilement les investissements étrangers. C'est pourquoi, en juin 2024, les Ministres africains des NTIC et des communications ont approuvé une [Stratégie Continentale Historique en matière d'IA](#) et un [Pacte Numérique Africain](#). Un certain nombre de gouvernements africains ont également élaboré leur propre stratégie en matière d'IA.

Toutefois, l'utilisation de l'IA et les politiques en la matière sont encore très récentes en Afrique. La plupart des pays n'ont pas encore adopté de stratégie ou de politique en matière d'IA. L'adoption de politiques clés favorables à l'IA, telles que les lois sur la confidentialité et le transfert des données et la protection des consommateurs, les règles d'utilisation équitable des droits d'auteur et les programmes nationaux de formation à l'IA, reste un chantier en cours sur le continent. En outre, si les entreprises et les jeunes Africains disent tirer des avantages considérables de l'IA, ils partagent également des préoccupations concernant la confidentialité des données et la cybersécurité liées à l'utilisation de l'IA, ainsi que le spectre de la localisation des données qui limiterait l'accès aux données permettant de construire des modèles d'IA robustes et de tester des modèles d'IA dans différentes juridictions.

[Le rapport Google AI Sprinters](#) met en évidence l'importance des politiques numériques dans l'adoption et l'utilisation de l'IA par les entreprises, les agences gouvernementales et les économies africaines. L'objectif de ce rapport est de s'appuyer sur les sprinters de l'IA et d'élaborer un schéma directeur de la politique de l'IA pour l'Afrique visant à soutenir les travaux en cours aux niveaux continental et national en Afrique pour promouvoir l'adoption et l'utilisation de cette technologie à grande échelle.

Se fondant sur les résultats d'une enquête menée auprès de 2 000 entreprises africaines, d'étudiants et d'autres acteurs, ainsi que sur une analyse de l'adoption par 50 pays africains de politiques favorables à l'intelligence artificielle, ce plan d'action préconise ce qui suit :

- **Infrastructure: Investir dans une connectivité numérique fiable et à haut débit et dans des centres de données**, notamment par la promotion d'infrastructures numériques et énergétiques et de politiques « priorité informatique » au sein des agences gouvernementales et des entreprises.
- **Les populations : Préparer tous les Africains à l'IA, notamment** en mettant en place des initiatives de formation à l'IA, en soutenant l'enseignement des STIM et en renforçant les capacités des PME.
- **Innovation technologique : Promouvoir la R&D et l'adoption des technologies de l'IA**, notamment en créant des laboratoires d'IA, en investissant dans la R&D et les start-ups au niveau national et en mettant en place des politiques de transfert de données transfrontalières.
- **Politiques visant à promouvoir l'utilisation responsable de l'IA**, notamment par la mise en place de politiques d'IA fondées sur les risques, l'utilisation de normes d'IA internationalement acceptables par les entreprises et les organisations, et l'utilisation responsable de l'IA par les agences gouvernementales.

Au niveau régional, le plan d'action en matière d'IA propose d'aligner les politiques d'IA de l'Afrique sur les principes internationaux de politique et de gouvernance en la matière ; de promouvoir des normes d'IA interopérables au niveau international en Afrique ; de construire et de mettre en commun les ressources et les capacités régionales en matière d'IA, par exemple en établissant des centres régionaux de développement de l'IA qui attirent des entreprises locales et mondiales pour développer de nouvelles applications en la matière.

En ce qui concerne les processus visant à promouvoir l'adoption et l'utilisation de l'IA en Afrique, le rapport propose trois approches:

- **Stratégies continentales, élaboration de politiques régionales et implémentation au niveau national.** L'une des façons d'envisager l'expansion de l'IA en Afrique serait que la Commission de l'Union africaine définisse une orientation stratégique continentale et que les Communautés Economiques Régionales (CER) traduisent celle-ci en politiques que les pays africains pourront ensuite mettre en œuvre. Au niveau national, toute promotion de l'IA doit émaner des plus hautes sphères de l'État et impliquer toutes les agences concernées.
- **Des dialogues multipartites pour préparer l'avenir de l'IA.** Les politiques et les idées visant une exploitation optimale de l'IA évoluent au fil du temps, à mesure que celle-ci se développe, que les compétences et les capacités d'utilisation s'améliorent, que de nouveaux cas d'utilisation se présentent et que les politiques et les dispositifs réglementaires en matière d'IA sont validés. Les décideurs politiques africains devraient préparer les politiques d'IA à l'avenir en consultant régulièrement les entreprises, la société civile et les milieux universitaires.

- **Mesurer les progrès réalisés en matière d'adoption de l'IA.** Les gouvernements africains peuvent définir des objectifs spécifiques en matière d'IA et suivre les progrès accomplis dans ce domaine, par exemple au moyen d'un tableau de bord de l'état de préparation de l'Afrique à l'IA. La fixation d'objectifs clairs et mesurables permettra aux gouvernements de concentrer leurs efforts et leurs ressources sur des domaines essentiels où l'IA peut stimuler le développement, tels que les soins de santé, l'éducation, l'agriculture et les transports, et où il existe des défaillances du marché qui doivent être comblées, comme la capacité des populations mal desservies à utiliser l'IA.

Ce rapport se veut un document évolutif destiné à être mis à jour pour refléter les changements politiques et les progrès de l'adoption de l'IA en Afrique, et à promouvoir les dernières réflexions sur la politique de l'IA sur le continent.

INTRODUCTION

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) peut générer des gains de productivité et de développement extraordinaires pour les économies et les entreprises africaines, elle peut permettre de rationaliser et d'élargir les opérations gouvernementales et la prestation de services, elle peut également aider les économies africaines à attirer les investissements étrangers. En effet, on assiste à une augmentation exponentielle du nombre d'entreprises africaines qui adoptent l'IA, ainsi que du nombre de startups africaines axées sur l'IA.

Cependant, l'adoption et l'utilisation de l'IA et des services informatiques dans les entreprises, les agences gouvernementales et les économies africaines dépendent en grande partie des politiques numériques mises en place par les gouvernements régionaux. En effet, les politiques d'IA font l'objet d'un débat permanent et approfondi, tant dans les pays africains qu'à l'échelle régionale. Plusieurs pays africains ont adopté des stratégies en matière d'IA ou y travaillent, et des progrès importants ont été réalisés au niveau régional. En juin 2024, les Ministres africains des NTIC et des communications ont approuvé une [Stratégie Continentale Historique en matière d'IA](#) et un [Pacte Numérique Africain](#).

Ce rapport vise à soutenir les travaux régionaux et nationaux en cours en Afrique pour promouvoir l'adoption et l'utilisation de l'IA à grande échelle en Afrique, à travers un plan directeur de la politique d'IA pour l'Afrique. L'objectif principal est d'aider les décideurs africains à élaborer des politiques favorables à l'adoption et à l'utilisation de l'IA pour le développement. En particulier, il vise à:

- Créer un programme politique et un modèle de stratégie d'IA pour les gouvernements africains et les organisations régionales afin de promouvoir de manière optimale l'adoption et l'utilisation de l'IA et du numérique dans les économies africaines, en s'appuyant sur les meilleures pratiques mondiales.
- Proposer des mesures pratiques aux gouvernements africains, aux Communautés Economiques Régionales (CER) et à l'Union africaine pour renforcer la capacité d'action des pays africains en matière d'IA, notamment par des réformes politiques spécifiques, des normes en matière d'IA et des partenariats public-privé.
- Analyser l'impact de l'IA sur les entreprises africaines, les startups et les agences gouvernementales, et discuter des avantages qu'elles en tirent.
- Élaborer des politiques propices à l'adoption et à l'utilisation sûre de l'IA, analyser l'adoption des principales politiques dans 50 pays africains et établir un lien entre l'état de préparation des politiques en matière d'IA et l'adoption de celle-ci par les entreprises en Afrique.

Ce rapport s'appuie sur celui de Google intitulé « **2024 AI Sprinters** », qui indique que les promesses de l'IA ne se traduiront pas automatiquement par une croissance économique et des opportunités, mais qu'elles nécessiteront des politiques intelligentes et des actions concertées de la part des gouvernements, du secteur privé et de la société civile.² Il en va de même pour l'Afrique. Le présent rapport vise à concrétiser les promesses de l'IA en Afrique, grâce à des actions communes et à des politiques appropriées.³



Politique en matière de l'Intelligence Artificielle pour l'AFRIQUE

L'intelligence artificielle (IA) est une opportunité historique pour l'Afrique et un outil précieux pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Les entreprises, les startups et les agences gouvernementales africaines sont déjà en train de tirer parti de l'IA pour créer de la valeur, offrir un service à la clientèle et améliorer l'efficacité opérationnelle. Les gouvernements africains ont progressé dans l'élaboration de stratégies et de politiques d'IA visant à utiliser cet outil pour catapulter le continent vers une nouvelle ère de croissance.

Pour que l'Afrique traduise la révolution de l'IA en gains de développement, il lui faudra des bases solides - des infrastructures numériques robustes, un environnement de politique numérique favorable et un renforcement des compétences du personnel de la région. Pour tirer parti de l'IA, il faudra également faire preuve de souplesse et s'adapter en permanence à l'évolution de celle-ci, à l'apparition de nouveaux cas d'utilisation et à l'amélioration des capacités d'utilisation de cette technologie. Il faudra également une collaboration et une coordination continues entre les acteurs du secteur privé, les gouvernements africains et les Communautés Économiques Régionales (CER), ainsi qu'avec les économies extra-régionales pour s'assurer que l'économie de l'IA en Afrique interagit avec les modèles mondiaux.

Cette section examine les priorités nationales et régionales spécifiques de l'Afrique pour mettre l'IA au service du développement, notamment à la lumière des besoins exprimés dans les sections suivantes par les PME, les startups, les étudiants et d'autres acteurs, ainsi que des bonnes pratiques observées dans le monde entier.

A. Priorités nationales pour l'utilisation de l'IA à grande échelle

Alors que les économies africaines s'efforcent d'exploiter les possibilités offertes par l'IA en matière de développement économique durable et inclusif, il existe plusieurs principes et politiques utiles à suivre (figure 1).

Figure 1 – Politique en matière de l'Intelligence Artificielle pour l'AFRIQUE

	STRATÉGIES	ACTIONS SPÉCIFIQUES
1	Infrastructure: Investir dans une connectivité numérique fiable à haut débit dans les centres de données	<ul style="list-style-type: none"> • Définir l'IA comme une priorité nationale de développement • Réduire la fracture numérique et mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'IA, y compris l'infrastructure numérique et énergétique et la base de données. • Promouvoir une infrastructure du secteur public axée sur les technologies de l'information et de la communication • Promouvoir l'utilisation des données par les pouvoirs publics pour obtenir des informations à valeur ajoutée
2	Les populations: Préparer tous les Africains à l'IA	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les initiatives nationales en matière de compétences en IA, l'enseignement des STIM et les campagnes de formation des PME • Comblent les défaillances du marché dans l'adoption de l'IA par les entreprises • Inciter les entreprises à adopter l'IA et une bonne gouvernance, notamment par le biais des normes ISO/IEC 42001
3	Innovation technologique: Promouvoir la R&D et l'adoption des technologies de l'IA	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de données publiques et privées non sensibles pour la R&D en matière d'IA • Promouvoir l'adoption de l'IA par les agences gouvernementales, notamment par le biais de politiques axées sur le numérique • Promouvoir la création de laboratoires d'IA afin de faciliter la maturation de celle-ci et de permettre aux régulateurs d'en apprendre davantage sur son potentiel. • Investir dans les écosystèmes de startups africaines spécialisées dans l'IA
4	Politique: Promouvoir un environnement politique favorable	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le transfert gratuit de données pour favoriser des modèles d'IA robustes et résilients • Adopter et appliquer des politiques numériques qui sous-tendent l'utilisation de l'IA, telles que les règles d'utilisation équitable des droits d'auteur, des politiques et des pratiques de cybersécurité solides et des réglementations en matière de confidentialité des données. • Promouvoir des approches fondées sur les risques pour réglementer l'IA et tester les applications de l'IA avant leur mise sur le marché.

Infrastructure: Investir dans l'IA et en faire une priorité nationale de développement

- 1. Définir l'IA comme une priorité nationale de développement.** Plusieurs marchés émergents, y compris en Afrique, ont adopté des stratégies ambitieuses en matière d'IA afin de la mettre au service du développement. Les PME africaines interrogées dans le cadre de ce rapport considèrent également l'IA comme une technologie transformatrice pour leur croissance. Les gouvernements africains qui élaborent aujourd'hui des stratégies en matière d'IA devraient adopter le même point de vue et considérer l'utilisation de l'IA comme une opportunité historique pour le développement national.
- 2. Mettre en place l'infrastructure nécessaire au déploiement de l'IA en réduisant la fracture numérique et en construisant une infrastructure numérique et énergétique ainsi qu'une base de données.** L'investissement dans les centres de données, les ressources en énergie et en eau, l'infrastructure en nuage et la recherche appliquée est essentiel pour répondre aux aspirations des économies africaines en matière d'IA, telles que la formation de modèles d'IA, l'alimentation d'écosystèmes de startups d'IA et la construction de leurs propres modèles de langage à grande échelle. Parmi les 3 milliards de personnes mal connectées dans le monde, un grand nombre se trouve en Afrique. Les gouvernements africains peuvent promouvoir la numérisation par le biais de partenariats avec des innovations émergentes telles que **Taara** de Google, qui connecte les gens là où les câbles de fibre optique et le spectre radioélectrique sont encore défaillants, en utilisant des faisceaux de lumière pour fournir une connectivité à haut débit et à grande capacité sur de longues distances.
- 3. Promouvoir l'infrastructure informatique du secteur public.** En effet, les gouvernements, les entreprises locales et les organisations ont absolument besoin des technologies informatiques pour pouvoir déployer des systèmes d'IA à moindre coût, en toute sécurité et à grande échelle. Les données et les études de cas présentées dans ce rapport montrent que les entreprises et les gouvernements africains s'efforcent déjà à exploiter l'IA pour la productivité du secteur public et la prestation de services, par exemple en utilisant l'apprentissage automatique pour optimiser l'allocation des ressources. Pour tirer pleinement parti de l'IA dans le service public, les gouvernements africains doivent adopter des politiques axées sur le cloud qui incitent les organismes publics à utiliser le cloud comme outil de travail pour les systèmes d'IA et pour le stockage et le traitement en toute transparence des grandes quantités de données nécessaires à l'utilisation de l'IA.

Préparer tous les Africains à l'IA

- 4. Promouvoir les initiatives nationales en matière de compétences en IA, l'enseignement des STIM et les campagnes de formation des PME.** Dans le rapport « Google AI Sprinters », la main d'œuvre prête pour l'IA possède différents niveaux de compétences : Les apprenants de l'IA, qui possèdent des connaissances de base dans ce domaine, les utilisateurs de l'IA, à savoir ceux qui utilisent et adaptent les outils d'IA au travail, et les innovateurs de l'IA, qui peuvent contribuer à façonner l'évolution de la technologie en s'appuyant sur une expertise technique approfondie.

Les pays africains peuvent eux aussi cultiver des compétences techniques, analytiques et managériales pour développer des applications d'IA, gérer des données, sécuriser des systèmes d'IA, et tirer parti de cette technologie dans divers cas d'utilisation spécifiques à des secteurs d'activité, et ainsi de suite. Il existe de nombreux moyens de développer ces compétences, tels que les initiatives nationales en matière de compétences en IA, les plans globaux visant à développer l'expertise en IA à tous les niveaux de la société, les programmes de formation pour ceux qui utilisent l'IA et les partenariats public-privé visant à promouvoir, avec les entreprises et les milieux universitaires africains, les compétences en IA dont ont besoin les entreprises et les startups africaines. Google a mis en place un accélérateur « AI First » en Afrique et **Google.org** s'est engagé à verser 15 millions de dollars pour promouvoir l'IA dans les pays en développement. Une collaboration accrue entre les secteurs public et privé est nécessaire pour développer la maîtrise de l'IA, renforcer l'enseignement des STIM et accroître les possibilités d'apprentissage en ligne, telles que les cours d'IA sur les plateformes d'apprentissage en ligne ouvertes et généralisées.

- 5. Comblent les défaillances du marché dans l'adoption de l'IA par les entreprises.** Les enquêtes menées dans le présent document montrent que les PME les plus enclines à adopter l'IA et à investir dans ce domaine sont également les entreprises les plus productives. Elles bénéficient de l'effet d'entraînement qui fait que l'adoption de l'IA maintient les gains de productivité et, par conséquent, la capacité des entreprises à investir davantage dans l'utilisation de cette technologie. En revanche, les entreprises qui sont moins préparées à investir dans l'utilisation de l'IA risquent d'être distancées. Les petites entreprises en particulier, dont les budgets et les capacités d'utilisation de l'IA sont limités, bénéficieraient du soutien des pouvoirs publics et des programmes de démarrage de l'IA déjà adoptés dans le monde entier.

Promouvoir l'innovation technologique

- 7. Mettre à disposition des ensembles de données publiques non sensibles pour la recherche et le développement en matière d'IA, et promouvoir l'utilisation des données par les pouvoirs publics à des fins d'analyse.** Les données gouvernementales numérisées constituent une ressource puissante pour le déploiement de l'IA permettant d'améliorer les services publics, de générer des données et des statistiques et d'identifier les problèmes émergents tels que les hausses imminentes des prix des denrées alimentaires. Des ensembles de données de haute qualité représentant diverses perspectives, langues et cultures sont essentiels pour former efficacement les modèles d'IA aux marchés locaux. Pour créer de tels ensembles de données, les pays africains peuvent promouvoir l'investissement dans la recherche fondamentale sur l'IA, notamment en partenariat avec le secteur privé ; mettre à disposition des ensembles de données publiques non sensibles pour la recherche et le développement de l'IA, par exemple pour améliorer les services publics tels que les soins de santé, l'éducation, les transports et les interventions en cas de catastrophe ; et investir dans l'infrastructure indispensable pour promouvoir l'utilisation responsable des données.
- 8. Promouvoir les laboratoires expérimentaux dans lesquels la technologie de l'IA est développée et qui permettent aux régulateurs d'en apprendre davantage sur le potentiel et les risques de l'IA.** Comme la technologie de l'IA est naissante et que ses possibilités et ses risques commencent à peine à être perçus, les meilleurs moyens d'encourager le

développement de l'IA dans un avenir proche sont l'expérimentation en milieu contrôlé, les dialogues public-privé et la promotion de la recherche sur l'IA et des exemples d'utilisation.

- 9. Gérer les risques potentiels créés par l'IA en adoptant des politiques fondées sur les risques et en testant les applications de l'IA, par exemple contre les risques de cybersécurité.** Les politiques d'IA fondées sur les risques sont essentielles pour gérer les systèmes d'IA et concentrer les ressources sur les cas d'utilisation qui ont des implications significatives pour la santé et la sécurité publiques. Contrairement à une approche unique, les politiques fondées sur les risques permettent aux décideurs politiques d'adapter leur surveillance en fonction de l'impact et des dommages potentiels des différentes applications de l'IA. En outre, les entreprises et les gouvernements ont la responsabilité de tester les applications de l'IA avant leur mise sur le marché. Dans le domaine de la cybersécurité, un « red-teamer » simule une attaque réelle sur un système. Des approches similaires doivent être appliquées aux applications d'IA - et de nombreuses entreprises de premier plan qui développent des applications d'IA s'engagent déjà dans cette démarche.⁴ Les gouvernements africains pourraient s'associer à des entreprises africaines pour promouvoir le red-teaming.
- 10. Investir dans les écosystèmes de startups africaines spécialisées dans l'IA.** L'Afrique dispose d'un ensemble naissant de startups dont les modèles commerciaux basés sur l'IA sont prêts à perturber des secteurs clés tels que les soins de santé, la logistique, l'agriculture et les services financiers. La politique-cadre de l'Union africaine relative aux startups dans le domaine de l'IA met en lumière l'importance des startups et fournit aux États membres des orientations utiles pour l'élaboration d'une politique en la matière. Toutefois, le financement des startups dans le domaine de l'IA reste très limité en Afrique, par rapport à d'autres régions du monde. Les gouvernements africains pourraient combler ce fossé en incitant les entreprises locales et internationales à lancer des centres de développement de l'IA et des incubateurs en Afrique, en renforçant l'écosystème des startups de l'IA et en attirant les fonds de capital-risque des entreprises et les investisseurs de capital risque et d'amorçage pour investir dans des entreprises transformatrices axées sur l'IA.

Créer un environnement politique favorable à l'IA

- 11. Promouvoir le transfert gratuit de données pour favoriser des modèles d'IA robustes et résilients.** L'accès aux données à travers les marchés est vital pour des applications d'IA résilientes et robustes. Après tout, les modèles d'IA ont besoin d'ensembles de données diversifiés qui ne sont pas limités par les frontières nationales. Les applications d'IA sont également souvent répliquées dans plusieurs centres de données situés à différents endroits, rendant le transfert de données essentiel. La capacité à transférer des données au-delà des frontières est également cruciale car ces systèmes utilisent des architectures informatiques distribuées rendues possibles par le cloud, qui, à son tour, est optimisé par les flux de données transfrontaliers. Les pays africains ont adopté des cadres de transfert de données, certains plus souples que d'autres, et pourraient envisager des ajustements aux régimes les plus stricts pour soutenir le développement de l'IA. En outre, il est nécessaire et possible de promouvoir l'adoption de technologies d'amélioration de la protection de la vie privée (PET) parmi les entreprises et les gouvernements africains, au lieu de réglementations rigides.

- 12. Adopter et appliquer des politiques numériques qui sous-tendent l'utilisation de l'IA, telles que les règles d'utilisation équitable des droits d'auteur, des politiques et des pratiques de cybersécurité solides et des réglementations en matière de confidentialité des données.** Les politiques d'IA sont efficaces lorsqu'elles s'appuient sur un ensemble de politiques numériques claires qui favorisent et sécurisent les transactions. Le présent rapport a examiné l'adoption de ces politiques dans toute l'Afrique et a constaté des progrès variables ; en outre, dans pratiquement toutes les économies africaines, il est nécessaire de mieux faire appliquer les réglementations numériques. Les parties prenantes africaines interrogées ont mis en évidence des préoccupations particulières concernant l'utilisation de l'IA, compte tenu des lacunes existant dans la région en matière de cadres politiques et de mise en œuvre de la confidentialité des données et de la cybersécurité.
- 13. Instaurer une bonne gouvernance de l'IA à travers des normes et des règles de gouvernance de l'IA au niveau de l'entreprise.** Les régulateurs ne disposeront que de ressources limitées pour gérer les modalités selon lesquelles chaque entreprise africaine décide de réglementer le développement et l'utilisation de l'IA. Il est nécessaire de mettre en place des modèles d'autorégulation et de former les entreprises africaines à la gouvernance de celle-ci, ainsi que des outils, tels que ceux mis en place à Singapour, permettant aux entreprises africaines d'évaluer leur conformité aux principes de gouvernance de l'IA.
- 14. Adopter les normes ISO/IEC 42001 comme modèle reconnu au niveau mondial pour les normes d'IA.** Les pays africains pourraient également envisager de promouvoir l'adoption de normes par les entreprises, en particulier la norme ISO/IEC 42001, qui standardise la création, la mise en œuvre et l'amélioration continue des systèmes de gestion de l'IA (AIMS) au sein des organisations, et promeut le développement et l'utilisation responsables des systèmes d'IA. Ces normes fournissent un cadre solide pour le développement et l'utilisation éthiques et responsables de l'IA. En s'alignant sur ces normes, l'Afrique se positionnerait comme une nation avant-gardiste en matière de gouvernance de l'IA.

Le tableau 1 s'appuie sur ce cadre et présente un modèle de politique d'IA pour l'Afrique.

Tableau 1 - Modèle de politique en matière d'IA

DOMAINE PRINCIPAL	STRATÉGIE	POLITIQUES
1. Infrastructure: Investir dans une connectivité numérique fiable à haut débit et dans des centres de données	1.1 Définir l'IA comme une priorité de développement	<ul style="list-style-type: none"> a. Donner la priorité à l'IA en tant que technologie fondamentale pour stimuler le développement national dans différents secteurs. b. Établir des priorités nationales claires en matière d'IA qui mettent l'accent sur la croissance économique, le bien-être sociétal, la durabilité et l'innovation inclusive. c. Aligner les stratégies d'IA sur des objectifs de développement nationaux plus larges, en mettant l'accent sur la diversification économique, la transformation numérique et la croissance inclusive. d. Reconnaître l'impact transformateur de l'IA sur les petites et moyennes entreprises (PME), en l'exploitant pour améliorer la productivité et la croissance économique.
	1.2 Construire une infrastructure pour le déploiement de l'IA	<ul style="list-style-type: none"> a. Investir dans les infrastructures numériques et énergétiques essentielles, y compris les centres de données et les plateformes d'informatique en nuage, pour soutenir la mise à l'échelle des technologies de l'IA. b. Faciliter la mise à disposition d'ensembles de données publiques et privées non sensibles afin d'accélérer la recherche et le développement dans le domaine de l'IA. c. Promouvoir les investissements dans les infrastructures d'IA qui garantissent la durabilité, la résilience et le soutien aux objectifs de développement de l'IA à long terme. d. Augmenter les investissements dans les infrastructures de recherche et de traitement informatique pour permettre le développement et le déploiement de systèmes d'IA avancés.
	1.3 Promouvoir des politiques axées sur l'informatique dématérialisée	<ul style="list-style-type: none"> a. Implémenter des politiques « priorité informatique » pour permettre des déploiements d'IA évolutifs, rentables et sécurisés dans les secteurs public et privé. b. Utiliser l'informatique en nuage pour améliorer la productivité du secteur public, ce qui permettra une prestation de services plus efficace et une meilleure gestion des ressources. c. Encourager l'adoption de solutions d'IA basées sur l'informatique en nuage pour améliorer l'efficacité, la flexibilité et l'évolutivité des services dans les secteurs public et privé.

2. La population: Préparer tous les Africains à l'utilisation de l'IA	2.1 Introduction d'initiatives nationales en matière de compétences dans le domaine de l'IA	<ul style="list-style-type: none"> a. Lancer des programmes complets de compétences en matière d'IA visant à développer l'expertise à tous les niveaux de la société, de la connaissance de base de l'IA aux compétences techniques avancées. b. Intégrer l'enseignement de l'IA dans le système scolaire, en veillant à ce que la prochaine génération soit équipée des connaissances et des compétences nécessaires pour prospérer dans une économie fondée sur l'IA. c. Collaborer avec le secteur privé pour améliorer l'éducation et la formation à l'IA, en offrant des possibilités d'apprentissage pratique et de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'IA.
	2.2 Appuyer les PME dans l'adoption de l'IA	<ul style="list-style-type: none"> a. Collaborer avec le secteur privé pour améliorer l'éducation et la formation à l'IA, tout en offrant des opportunités. Fournir un soutien ciblé aux PME pour qu'elles adoptent les technologies de l'IA, y compris des incitations financières, une assistance technique et des programmes de formation. b. Créer des centres d'adoption de l'IA qui offrent aux PME un accès aux ressources et à l'expertise pour les aider à l'intégrer dans leurs activités, favorisant ainsi l'innovation et la compétitivité. c. Offrir des prêts à faible taux d'intérêt et des subventions aux PME pour soutenir leurs transformations fondées sur l'IA, en veillant à ce que les petites entreprises puissent participer et bénéficier de la révolution de l'IA. d. Encourager l'adoption de normes internationales reconnues en matière d'intelligence artificielle, telles que les normes ISO/CEI 420001, comme cadre reconnu à l'échelle mondiale en matière de normes applicables à l'intelligence artificielle, afin de garantir que ces systèmes sont développés et utilisés de manière responsable, et de fournir un cadre cohérent pour l'évaluation de la conformité.
	2.3 Encourager la gouvernance de l'IA dans les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> a. Promouvoir l'autorégulation des entreprises en matière de gouvernance de l'IA, en les encourageant à développer et à respecter des pratiques éthiques en matière d'IA qui s'alignent sur les normes internationales. b. Encourager l'adoption de normes internationales reconnues en matière d'intelligence artificielle, telles que les normes ISO/IEC 420001, comme cadre reconnu à l'échelle mondiale pour les normes applicables à l'intelligence artificielle, afin de garantir que les systèmes basés sur l'intelligence artificielle sont développés et utilisés de manière responsable, et de fournir un cadre cohérent pour l'évaluation de la conformité. c. Fournir des formations et des ressources aux entreprises pour les aider à mettre en œuvre des pratiques efficaces de gouvernance de l'IA, en veillant à ce qu'elles puissent gérer les risques et les responsabilités associés au déploiement de cette technologie.

3. Innovation technologique: Promouvoir la R&D et l'adoption des technologies de l'IA	3.1 Mise à disposition d'ensembles de données publiques et privées non sensibles pour la R&D en matière d'IA	<ul style="list-style-type: none"> a. Faciliter l'accès à des ensembles de données publiques de haute qualité pour la recherche et l'innovation en matière d'IA, en veillant à ce que les chercheurs et les développeurs disposent des ressources dont ils ont besoin pour créer des solutions d'IA percutantes. b. Investir dans une infrastructure de données solide qui soutient le développement responsable des technologies de l'IA, en veillant à ce que ces données soient gérées de manière sûre et efficace. c. Aligner les efforts de numérisation des données gouvernementales sur les initiatives en matière de préparation à l'IA, en veillant à ce que les données du secteur public soient disponibles et utilisables pour la prise de décision et la prestation de services fondées sur l'IA.
	3.2 Promouvoir l'adoption de l'IA par les gouvernements	<ul style="list-style-type: none"> a. Créer des rôles de direction et des comités chargés de superviser l'adoption et l'intégration de l'IA dans les agences du secteur public, afin de garantir une approche coordonnée et stratégique. b. Encourager l'adoption généralisée de l'IA dans les agences gouvernementales, utiliser des politiques « priorité informatique » pour garantir l'évolutivité, la rentabilité et la sécurité. Créer des rôles de direction et des comités chargés de superviser l'adoption et l'intégration de l'IA dans les agences du secteur public, afin de garantir une approche coordonnée et stratégique. c. Exploiter l'IA pour optimiser la productivité du secteur public, en améliorant la prestation de services et en permettant une meilleure prise de décision grâce à des informations fondées sur des données, par exemple dans l'éducation, les soins de santé et l'agriculture. d. Mettre en œuvre des systèmes d'IA pour améliorer la gestion des ressources dans les services publics, en veillant à ce que les services publics soient efficaces et répondent aux besoins des citoyens. e. Établir des conditions-cadres solides pour garantir que les systèmes d'IA utilisés dans le secteur public sont sûrs, sécurisés et dignes de confiance, avec des lignes directrices claires pour une utilisation éthique. f. Élaborer des mesures de responsabilisation afin de garantir que l'IA est utilisée de manière responsable dans les services publics, en mettant en place des mécanismes de contrôle.
	3.3 Établir des directives et laboratoires d'analyse de l'IA	<ul style="list-style-type: none"> a. Développer des laboratoires de réglementation de l'IA permettant de créer des environnements contrôlés pour expérimenter les nouvelles technologies de l'IA tout en prévoyant des approches réglementaires adaptatives basées sur les résultats obtenus dans le monde réel. b. Promouvoir la collaboration entre les secteurs public et privé pour faire avancer la recherche sur l'IA et traiter les risques potentiels, afin de s'assurer que les technologies de l'IA sont développées de manière responsable. c. Soutenir la création de laboratoires d'innovation où les technologies de l'IA peuvent être testées dans des scénarios réels, ce qui permettra de développer des applications et des solutions pratiques.

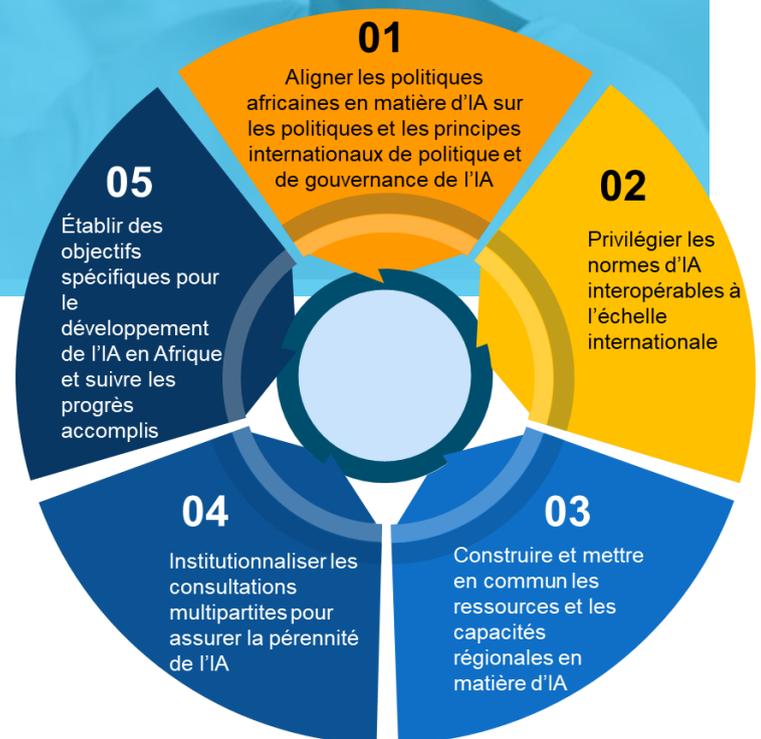
	3.4 Investir dans les écosystèmes africains de R&D et de startups dans le domaine de l'IA	<ul style="list-style-type: none"> a. Établir des centres de recherche et de développement en matière d'IA qui favorisent l'innovation et font progresser le développement des capacités d'IA dans les secteurs public et privé. b. Co-investir avec des fonds de capital-risque et des investisseurs privés dans des startups spécialisées dans l'IA c. Promouvoir les accélérateurs et les pôles d'intelligence artificielle, en collaboration avec le secteur privé
4. Politique: Promouvoir un environnement politique favorable	4.1 Promouvoir le transfert de données	<ul style="list-style-type: none"> a. Créer des conditions de transfert de données qui facilitent la collaboration transfrontalière, en veillant à ce que les systèmes d'intelligence artificielle puissent accéder à des ensembles de données diversifiés et complets. b. Promouvoir l'adoption de technologies renforçant la protection de la vie privée (PET) pour un partage sécurisé des données tout en protégeant la vie privée des utilisateurs et en se conformant aux réglementations en matière de protection des données. c. Soutenir le développement de systèmes d'IA décentralisés qui sont optimisés par des flux de données transfrontaliers transparents, en veillant à ce que les technologies d'IA puissent fonctionner efficacement dans différentes juridictions.
	4.2 Renforcer les fondements de la politique numérique	<ul style="list-style-type: none"> a. Instaurer des règles en matière de droit d'auteur qui établissent un équilibre entre la protection de la propriété intellectuelle et la promotion de l'innovation, en permettant aux développeurs d'IA d'utiliser des œuvres existantes de manière équitable et conforme. b. Renforcer les mesures de cybersécurité pour protéger les systèmes d'IA contre les menaces potentielles, en veillant à ce qu'ils fonctionnent de manière sûre et fiable. c. Appliquer des réglementations strictes en matière de confidentialité des données pour protéger les informations personnelles et veiller à ce que les systèmes d'IA soient développés et déployés dans le respect des droits des utilisateurs et des normes juridiques.
	4.3 Élaborer des cadres de réglementation de l'IA fondés sur les risques	<ul style="list-style-type: none"> a. Mettre en œuvre une approche de la réglementation de l'IA fondée sur les risques, en mettant l'accent sur la gestion des risques associés aux applications de l'IA à fort impact, en veillant à ce que les considérations de sécurité et d'éthique soient prioritaires. b. Promouvoir des expérimentations rigoureuses des systèmes d'IA dans les entreprises, en particulier dans les zones à haut risque, avant leur mise sur le marché, afin de s'assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité et de fiabilité. c. Faciliter la collaboration régionale sur la gestion de l'IA pour s'assurer qu'elle puisse fonctionner en toute sécurité au-delà des frontières.

5. Conception d'une IA évolutive	5.1 Institutionnaliser les consultations régionales multipartites pour préparer l'avenir de l'IA	<ul style="list-style-type: none">a. Mettre en place des mécanismes de consultation pour discuter des questions liées à l'IA avec les entreprises, la société civile et les universitaires.b. Impliquer également des décideurs politiques et des entreprises d'autres régions du monde, afin de partager leurs expériences en matière de gouvernance et de promotion de l'IA.
	5.2 Fixer des objectifs spécifiques pour le développement de l'IA et suivre les progrès accomplis	<ul style="list-style-type: none">a. Faire un suivi des investissements, du développement et de l'adoption de l'IA afin de fournir une base empirique pour les dialogues politiques et l'élaboration des politiques.b. Faire un suivi des politiques en matière d'IA pour évaluer l'évolution de l'environnement favorable à l'utilisation de celle-ci et identifier les meilleures pratiques émergentes.



B. Stratégies régionales pour l'adoption de l'IA

Les pays africains ont déjà promu des approches communes de l'IA, notamment par le biais de la stratégie UA-NEPAD en matière d'IA, de la stratégie continentale en matière d'intelligence artificielle et du pacte numérique africain. Alors que les gouvernements africains et les organismes régionaux élaborent ensemble des approches régionales pour promouvoir l'IA, cinq principes peuvent être utiles à suivre.



1. Aligner les politiques africaines en matière de l'IA sur la gouvernance internationale de celle-ci

La stratégie de l'Union africaine en matière d'IA souligne l'importance de la collaboration internationale pour renforcer la compétitivité de l'Afrique en matière d'IA à l'échelle mondiale. Ces dernières années, l'OCDE, le G20 et le G7, entre autres, ont présenté de nombreuses propositions et initiatives internationales constructives visant à promouvoir l'utilisation responsable de l'IA pour la croissance économique et le développement. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Institut national américain des normes et de la technologie (NIST) ont entrepris des travaux importants pour élaborer des normes pour l'IA.

Le **Pacte mondial pour le numérique** adopté en septembre 2024 encourage l'utilisation responsable des technologies numériques au profit de tous. La poursuite de l'alignement des politiques africaines en matière d'IA sur ces approches et principes internationaux, entre autres, favorisera l'évolutivité des entreprises et des écosystèmes d'IA en Afrique, elle contribuera également à stimuler les investissements étrangers dans l'IA et les écosystèmes technologiques, et elle permettra d'éviter les frictions et les charges liées à la mise en conformité résultant d'approches politiques contradictoires.

2. Donner la priorité à des normes d'IA interopérables au niveau international

L'établissement de normes d'IA interopérables en Afrique est crucial pour son développement et l'évolutivité de ses applications et de ses cas d'utilisation. Ces normes devraient également s'aligner sur les approches internationales, afin de garantir l'interopérabilité des normes africaines avec celles d'autres économies. Le protocole numérique de l'Accord de libre-échange continental africain (ALECA), dont l'annexe sur les technologies émergentes pourrait donner la priorité aux normes d'IA et promouvoir la convergence des politiques dans des domaines tels que la confidentialité des données et la cybersécurité dans les pays africains, constitue un mécanisme de promotion de ce travail de normalisation. Les communautés économiques régionales peuvent jouer un rôle important en facilitant l'élaboration de normes et de politiques communes qui reflètent à la fois les besoins régionaux et les meilleures pratiques internationales.

3. Consolider et mettre en commun les ressources et les capacités régionales en matière d'intelligence artificielle

Les pays africains peuvent être plus forts et plus efficaces en mettant en commun leurs ressources pour l'innovation et les infrastructures en matière d'IA. Par exemple, ils pourraient mettre en commun leurs ressources et créer des centres régionaux de développement de l'IA qui attireraient des entreprises locales et internationales pour créer des applications d'IA et promouvoir l'innovation et l'investissement dans les start-ups de l'IA. Des projets de recherche conjoints, tels que des programmes de bourses partagées ou des initiatives de formation doctorale, peuvent également promouvoir l'innovation. En outre, ils peuvent co-investir et partager des infrastructures communes en matière d'IA, telles que des centres de données et des installations de traitement de données. Par l'intermédiaire des communautés économiques régionales, les gouvernements africains pourraient mettre en place des laboratoires d'IA régionaux pour tester les applications et faciliter leur apprentissage. Ils pourraient également instaurer des dialogues régionaux entre régulateurs sur les bonnes politiques et réglementations, afin de promouvoir des approches réglementaires convergentes. Les acteurs économiques qui s'intéressent à l'Afrique - les banques multilatérales de développement, les donateurs, les organisations des Nations unies et l'AUDA-NEPAD, entre autres - peuvent soutenir la mise en œuvre de ces programmes. Les banques de développement peuvent également dérisquer les investissements dans les startups basées sur l'IA.

4. Institutionnaliser les consultations multipartites pour assurer l'avenir de l'IA

Les politiques et les idées visant à tirer parti de l'IA évoluent au fil du temps, à mesure que l'IA elle-même évolue, que les compétences et les capacités d'utilisation s'améliorent, que de nouveaux cas d'utilisation apparaissent et que les politiques et les cadres réglementaires en matière d'IA sont testés pour déterminer s'ils sont adaptés. Les décideurs politiques africains devraient préparer leurs politiques d'IA à l'avenir sur la base de consultations régulières avec les entreprises, la société civile et le monde universitaire. En effet, à l'échelle mondiale, les politiques d'IA ont été efficaces et applicables lorsqu'elles ont été élaborées par de multiples parties prenantes, telles que les ministères des technologies de l'information, de l'éducation, de la santé, du commerce et de l'économie, ainsi que le secteur privé et les acteurs de la société civile. Ces consultations devraient être institutionnalisées en Afrique et impliquer de temps à autre des décideurs politiques et des entreprises d'autres régions du monde, afin qu'ils partagent leurs expériences en matière de gouvernance et de promotion de l'IA. Une telle approche multipartite pourrait être utilisée pour élaborer des stratégies nationales et des normes et politiques régionales en matière d'IA en Afrique.

5. Fixer des objectifs pour le développement de l'IA en Afrique et en assurer le suivi

Pour tracer leur voie vers le développement de l'IA, les gouvernements africains devraient définir des objectifs spécifiques liés à l'IA et suivre les progrès accomplis dans leur réalisation, par exemple au moyen d'un tableau de bord de l'état de préparation de l'Afrique en matière d'IA. La définition d'objectifs clairs et mesurables permettra aux gouvernements de concentrer leurs efforts et leurs ressources sur des domaines essentiels où l'IA peut stimuler le développement, tels que les soins de santé, l'éducation, l'agriculture et les transports, et où il existe des défaillances du marché qui doivent être comblées, par exemple en ce qui concerne l'accès des populations mal desservies à l'IA. Ces indicateurs clés de performance liés à l'IA, ou « ICP IA », pourraient également inclure le suivi des politiques qui affectent l'IA, comme le fait le présent rapport, afin de promouvoir l'apprentissage entre les pays, de permettre des travaux empiriques sur les impacts des différentes politiques numériques sur l'adoption de l'IA, et d'évaluer les motifs de convergence des politiques. Les communautés économiques régionales pourraient coordonner ces efforts, en aidant à fixer des critères régionaux et en facilitant le partage des connaissances entre les États membres.

C. Opérationnaliser les politiques africaines en matière d'IA

La promotion de l'utilisation sûre de l'IA à grande échelle en Afrique nécessite une approche de type « tout le monde sur le pont », avec toutes les entités tirant parti de leurs avantages comparatifs et avec une stratégie régionale cohérente (figure 3) :

- **Au niveau continental, l'Union africaine joue un rôle clé en définissant une orientation politique continentale en matière d'IA**, comme elle l'a fait à travers la stratégie continentale en matière d'intelligence artificielle et le pacte numérique africain. Le processus de l' ALECA contribue à transformer les stratégies en engagements qui éliminent les frictions entravant les déploiements de l'IA à l'échelle de la région.
- **Les communautés économiques régionales peuvent traduire les stratégies continentales en matière d'intelligence artificielle en politiques concrètes favorables au développement.** En effet, les communautés économiques régionales jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de politiques et de mesures visant à promouvoir l'utilisation de l'IA, à favoriser le partage des bonnes pratiques en la matière entre les différents pays membres et à mettre en commun les ressources pour le développement de l'IA, qu'il s'agisse de matériel, comme les centres de données, ou de logiciels, comme les académies d'IA, permettant d'intégrer l'IA au sein des entreprises et des établissements d'enseignement.
- **Les gouvernements africains à leur tour appliquent des politiques en matière d'IA.** Au niveau national, les directives relatives à la promotion de l'IA doivent émaner des plus hautes sphères du gouvernement et impliquer toutes les agences - les cas d'utilisation de l'IA couvrent en effet l'ensemble de l'économie. De même, toutes les agences doivent s'engager dans la transformation numérique, y compris la transformation de l'IA.
- **Les organisations œuvrant pour le développement jouent un rôle essentiel en soutenant les communautés économiques régionales et les pays africains dans leur processus de développement de l'IA.** Le financement de projets d'infrastructure pour l'IA, tels que les centres de données et les sources d'énergie, la promotion d'initiatives nationales de qualification en matière d'IA et de réformes éducatives, ainsi que le soutien à l'assistance technique pour les réformes politiques en matière d'IA.

À chaque niveau, les consultations multipartites et les partenariats public-privé sont essentiels pour garantir que les stratégies, les politiques et les plans de mise en œuvre reflètent les besoins des entreprises et des innovateurs qui cherchent à traduire l'IA en une nouvelle source de création de valeur. Quant au processus de promotion de l'IA, la création de nouvelles institutions nationales et régionales peut souvent s'avérer redondante - l'intégration de l'IA dans les institutions existantes est plus bénéfique. Il est souvent plus efficace, en termes de politiques et de ressources, d'utiliser les institutions existantes pour définir les approches de l'IA.

Figure 3 – Opérationnaliser les stratégies d'IA en Afrique

